



Saint-Gabriel de Brandon, 26 septembre 1911.

Révérend Père :

*M*e vous serais très reconnaissante de publier ce qui suit dans la *Revue*: Au mois de mai dernier, une partie du village se voyait menacée de destruction par un incendie qui avait déjà brûlé deux maisons et fort endommagé une troisième. Grâce à l'intercession du Bon Frère Didace et à la promesse d'un voyage à Montréal dans le dessein exprès de se procurer un de ses portraits, le feu n'allia pas plus loin, malgré un vent très inquiétant.

J'aurais dû dès lors, faire publier ce fait en l'honneur de notre protecteur ; je m'acquitte aujourd'hui de ce devoir, avec d'autant plus de reconnaissance que, de nouveau, le 22 septembre 1911, nous venons d'être préservés du feu qui, en détruisant une maison voisine de la nôtre, menaçait considérablement notre propre demeure, et par suite un grand nombre d'autres.

Toutes les personnes qui visitent le théâtre de l'incendie s'accordent à dire que nous avons été protégés par une puissance surnaturelle, et, bien que nous ayons invoqué plusieurs saints et que nous ayons promis deux grand'messes, dont une par quête dans le village, il nous semble que c'est surtout le Bon Frère Didace que nous devons remercier par voie de votre *Revue*.

Veuillez etc... Mde A. P.

Pointe-aux-Trembles, 1 septembre 1911.

Révérend Père :

Je désire remercier le Bon Frère Didace de ce que mon mari a abandonné la boisson après neuvaines et promesse de publication.

Mde C. R.